

La réconciliation : pour un nouvel avenir

Sœur Priscilla Solomon, CSJ

La réconciliation est une démarche intérieure, un cheminement qui doit se répercuter sur nos relations intérieures et nos rapports extérieurs. Personnelle, elle doit survenir dans notre être même avant de trouver à s'exprimer dans nos rapports avec autrui. Elle invite à un tournant dans nos relations. Qu'il s'agisse de notre relation à Dieu, de notre rapport à nous-mêmes ou de nos rapports avec les autres, en incluant l'ensemble de la communauté terrienne, nous devons entreprendre un cheminement intérieur dont les fruits s'exprimeront dans nos relations.

Autour de nous, le besoin de réconciliation est évident. Dans un monde confronté de jour en jour, voire d'heure en heure, à la violence, au racisme, à l'oppression économique et sociale, à la dégradation et à la destruction de l'environnement, au terrorisme et même à la guerre nucléaire, le besoin de réconciliation saute aux yeux. Même dans des situations moins extrêmes, nous éprouvons le besoin d'une réconciliation.

Contexte canadien

Au Canada, nous avons sur les bras le défi de la réconciliation entre peuples d'ascendance colonisatrice et immigrante et peuples autochtones. Tel est le message que la Commission de vérité et réconciliation (CVR) a clairement exprimé et articulé dans ses travaux et ses rapports, en particulier dans le Sommaire de son rapport, publié le 2 juin 2015, et dans son Rapport final de décembre 2015. La CVR a lancé 94 Appels à l'action, demandant notamment aux Églises de répudier la Doctrine de la découverte et la notion de *Terra Nullius*, pour nous amener à répondre à ce besoin.

Je voudrais réfléchir ici à ce qu'est la réconciliation, à certaines de ses caractéristiques, au contexte de la réconciliation pour nous au Canada et à la façon dont nous pouvons nous engager dans cette démarche et ce cheminement. La réconciliation, c'est évidemment beaucoup plus que ce qu'on peut en dire ici, mais ces quelques lignes serviront au moins à amorcer la conversation.

Ce que je vous partage ici provient en bonne partie des écrits du père Robert Schreiter, C.P.P.S., professeur à la Catholic Theological Union de Chicago. Ses textes, comme il l'écrit dans son deuxième livre, sont le fruit de ses réflexions et de ses conférences sur « la souffrance et la libération de la souffrance » en réponse à Caritas Internationalis qui lui avait demandé « un manuel sur la réconciliation pour son personnel humanitaire¹ ».

Cet auteur recommande notamment de contextualiser la démarche de réconciliation. Au Canada, notre contexte immédiat est celui des pensionnats indiens, qui est à l'origine de la Commission de vérité et réconciliation. Le contexte général, non moins important, c'est le processus de colonisation avec ses conséquences débilantes et destructrices pour les Autochtones, communautairement et personnellement. L'institution des pensionnats

¹ Robert J. Schreiter, C.P.P.S., *The Ministry of Reconciliation: Spirituality and Strategies*, Orbis Books, New York, 2002; introduction, p.1. Ce deuxième livre continue les réflexions entreprises par Schreiter dans un premier ouvrage: *Reconciliation: Mission and Ministry in a Changing Social Order*, Orbis Books New York, 1992.

indiens n'est que l'une des politiques gouvernementales qui ont appuyé le processus de colonisation.

Schreiter fait écho à ce qu'enseigne la théologie catholique depuis des générations, mais il reprend aussi certaines de ces idées et de ces doctrines pour les articuler, les développer et les contextualiser. Dans *The Ministry of Reconciliation: Spirituality and Strategies*, il propose en outre quelques interprétations inattendues et rafraîchissantes des récits de la résurrection afin de faire mieux ressortir certains traits de la réconciliation.

Qu'est-ce que la réconciliation?

Il existe autant de définitions de la réconciliation que de situations où elle est nécessaire. Mais pour éclairer notre contexte, permettez-moi de vous en proposer quelques-unes. Voici d'abord celle de la Commission de vérité et réconciliation :

Pour la Commission, la réconciliation consiste à établir et à maintenir une relation de respect réciproque entre les peuples autochtones et non autochtones dans ce pays. Pour y arriver, il faut prendre conscience du passé, reconnaître les torts qui ont été causés, expier les causes et agir pour changer les comportements².

Robert Schreiter dit que « l'expérience de la réconciliation est l'expérience de la grâce : la restauration de mon humanité altérée dans une relation vivifiante avec Dieu³ ». « On peut voir dans cette restauration, ajoute-t-il, le cœur même de la réconciliation⁴ ».

Certaines idées que j'expose ici sont nées de mon propre cheminement. Pendant la plus grande partie de ma vie adulte, j'ai travaillé sur l'inculturation de ma foi et sur l'interculturalité de la foi. En soi, de par sa nature même, l'inculturation de la foi chrétienne chez une personne autochtone comprend la réconciliation. J'ai découvert qu'il est possible, tout en vivant la tension entre ces réalités très différentes et en s'appropriant les valeurs les plus profondes de chacune, d'arriver à l'intégration et à l'intégrité. L'intégrité de ce que je suis me fait à la fois autochtone et catholique.

En lisant, en réfléchissant et en travaillant avec d'autres sur la réconciliation, je pensais à ce qu'on appelle, en anglais, les trois R de l'école primaire : la lecture, l'écriture et le calcul. En fait, il y a aussi trois R à la base de l'effort de réconciliation : ce sont la Reconnaissance, le Respect et la Réconciliation (ou le fait de tendre la main). J'aimerais réfléchir avec vous à ces trois attitudes fondamentales.

La reconnaissance

La démarche comprend un certain nombre de reconnaissances. Chaque personne doit d'abord se reconnaître elle-même, sa propre expérience, sa propre réalité, et reconnaître le soi, l'expérience et la réalité de l'autre. Il faut aussi reconnaître les cheminements distincts et séparés qui nous ont conduits là où nous sommes, personnellement et en tant que peuples qui partageons ce pays.

Un autre acte de reconnaissance essentiel porte sur le fait que la réconciliation ne dépend pas de nous. Schreiter nous rappelle souvent que la réconciliation est un don : c'est la

² *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*. Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, p. 7.

³ Robert J. Schreiter, C.P.P.S., *The Ministry of Reconciliation: Spirituality and Strategies*, Orbis Books, New York, 2002; p.15.

⁴ *Ibid.*, p.15.

grâce, l'action de Dieu qui amorce un processus de transformation. Personne ne peut imposer la réconciliation à l'autre, ou l'exiger de qui que ce soit.

Comme Schreiter, je pense que « la restauration de l'humanité altérée dans une relation vivifiante avec Dieu » est au cœur de la réconciliation. Je reconnais que ce qui a conduit à la CVR, c'est la restauration vivifiante, sous l'action de Dieu, de l'humanité des Autochtones qui ont fréquenté les pensionnats indiens.

Parce que Dieu a agi dans la vie de ces personnes, parce qu'Il les a invitées à la guérison et à la transformation de leur cœur et de leur réalité, souvent lors de cercles de parole et de guérison, à la cérémonie de la suerie ou à d'autres cérémonies traditionnelles, elles ont pu dire leur vérité, demander des comptes à la société et à la culture canadiennes et les appeler à se transformer.

Comme l'indique la CVR, la transformation exige de la part des Autochtones un travail d'éducation sur ce qu'a été pour eux l'expérience de la colonisation et, de la part des peuples d'ascendance colonisatrice, le désir d'être instruits, réconciliés et appelés à entrer dans un nouveau rapport.

Le respect

Les racines latines du mot suggèrent l'idée de voir de nouveau, de regarder de plus près, plus profondément, en quête de ce qu'on n'a pas encore vu. Bien des Autochtones ont surtout fait l'expérience de n'avoir jamais été vus. Au contraire, notre présence a souvent servi à déclencher des préjugés profondément enracinés, le rejet et l'exclusion.

Pour nous réconcilier, il est indispensable que nous nous regardions de nouveau les uns les autres afin de voir plus clairement qui est l'autre en réalité. Il nous faut aussi percer la surface pour voir le cœur de l'autre. Les Autochtones ont besoin de voir plus clairement qu'il y a des personnes d'ascendance colonisatrice qui travaillent à la transformation et à la réconciliation.

Les personnes d'ascendance colonisatrice, elles, doivent mieux voir que l'alcoolisme, la violence latérale et les désordres sociaux dans les communautés autochtones ne signifient pas que les peuples autochtones sont « inférieurs, incompetents, violents, paresseux » ou toute autre épithète qu'on nous a attribuée, mais illustrent plutôt les conséquences d'un processus de colonisation qui a dépossédé les Autochtones en les réduisant à l'impuissance.

La plupart du temps, ce processus n'est pas clairement reconnu par les peuples d'ascendance colonisatrice ou immigrante... parce que ce n'est pas votre expérience. Par ailleurs, le respect exige que nous percevions plus nettement les avantages dont profitent les peuples d'ascendance colonisatrice du fait des structures et des politiques injustes qu'ont imposées aux Autochtones les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir.

La réconciliation

La réconciliation est un processus bilatéral. Elle comporte notamment la prise de conscience, le pardon, le repentir et le changement de comportement. C'est Dieu qui amorce la réconciliation dans le cœur de la personne lésée, laquelle est alors habilitée à faire le premier pas vers l'agresseur. Cette étape peut comporter le pardon. Elle consiste

à tendre la main à l'agresseur et à dire au moins la douleur ou la souffrance causée par l'action de l'autre.

La personne offensée peut pardonner, mais cela ne suffit pas : pour qu'il y ait réconciliation, il faut que l'agresseur se repente et tende la main en retour. Il est important d'exprimer des regrets, mais ce n'est pas assez. La réconciliation exige une action qui cherche à corriger l'injustice commise et à changer la relation à venir.

Robert Schreiter dit que « la réconciliation est à la fois spiritualité et stratégies⁵ ». Il le dit en parlant du besoin de réconciliation dans les contextes sociaux et politiques de notre monde, ce qui comprend le contexte canadien.

La réconciliation demandée a deux visages. Le premier est social. Il s'agit de mettre en place des structures et des processus qui permettent de reconstruire dans la vérité et la justice une société qui est fracturée. Il s'agit d'assumer le passé, de punir les contrevenants et d'accorder aux victimes une certaine réparation. Il faut créer un espace sécuritaire et une atmosphère qui rendent possible la société civile.

L'autre visage est spirituel. Il s'agit de reconstruire des vies brisées pour que la réconciliation devienne réalité. La réconciliation sociale crée des conditions qui rendent possible la réconciliation, mais ces conditions ne suffisent pas, à elles seules, à la réaliser⁶.

Les 94 Appels à l'action et le choix de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones comme cadre pour la réconciliation au Canada répondent au volet stratégique. Le volet spirituel relève des personnes elles-mêmes.

En tant qu'Autochtone, j'ai fait partie du groupe invité par la Conférence des évêques catholiques du Canada à discuter de la réponse à donner aux Appels à l'action de la CVR sur la Doctrine de la découverte et la notion de *Terra Nullius*⁷ et à voir comment réagir de manière plus efficace pour nous engager dans la réconciliation. Ce groupe et son mandat ont été élargis pour former le Cercle Notre-Dame-de-Guadalupe⁸. Pour votre conscientisation personnelle, je vous invite à retrouver ces documents sur le site Internet de la CECC et à les lire avec soin.

⁵ Robert J. Schreiter, C.P.P.S., *The Ministry of Reconciliation: Spirituality and Strategies* (Orbis Books NY. 2002), introduction (p vi), p. 8.

⁶ « La réconciliation demandée a deux visages... » *Ibid.*, (p. 4. et p. 9)

⁷ Site Internet de la Conférence des évêques catholiques du Canada : <http://www.cccb.ca/site/frc/salle-de-presse/declarations-et-lettres/4446-reponse-catholique-a-lappel-a-laction-numero-48-de-la-commission-de-verite-et-reconciliation-et-aux-questions-relatives-a-la-l-doctrine-de-la-decouverte>

<http://www.cccb.ca/site/images/stories/pdf/reponse%20catholique%20cvr%20-%20appel%20action%2048.pdf>

⁸ Site Web de la Conférence des évêques catholiques du Canada : <http://www.cccb.ca/site/frc/salle-de-presse/4641-des-organisations-catholiques-nationales-forment-une-coalition-pour-approfondir-et-promouvoir-les-relations-avec-les-autochtones-le-l-cercle-notre-dame-de-guadalupe>

En tant que Sœur de Saint-Joseph, dont le charisme a été décrit tantôt comme « unité et réconciliation » tantôt comme « amour de réconciliation », je me sens profondément engagée dans le processus de réconciliation que formulent les 94 Appels à l'action de la CVR.

Comme Autochtone, j'ai de grands espoirs pour la guérison et la réhabilitation de mon peuple. Comme chrétienne et comme Canadienne, j'ai aussi de grands espoirs pour un Canada où se vivent des valeurs chrétiennes et des rapports d'équité, d'intégrité, de respect et d'amour mutuel – l'amour qui nous fera en ce pays tendre la main à l'autre comme à un frère ou une sœur. Pussions-nous avoir la vision, le courage et la grâce de nous réconcilier!